

Formation par apprentissage
Ingénieur spécialité
« Génie de l'Eau et Aménagement (GEA) »

Cycle ingénieur complet : années 2025-2028
Années 4 et 5 du cycle ingénieur : années 2025-2027
Année 5 du cycle ingénieur : année 2025-2026

Version mise à jour le 2 juin 2025.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES

La vocation de la spécialité Ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement de Polytech Nice Sophia est de former des ingénieurs capables de répondre aux attentes des entreprises et des collectivités spécialisées dans le domaine de l'eau et de l'aménagement paysager, qui sont (i) la gestion de la ressource et des phénomènes extrêmes, (ii) la conception et le dimensionnement d'ouvrages hydrauliques, (iii) la gestion des eaux en milieu urbain et (iv) l'exploitation de réseaux, en prenant en compte l'impact du changement climatique sur ces différentes activités. Pour les profils aménagement paysager (i) conception, création et gestion des aménagements paysagers avec prise en compte la dimension humaine, l'intérêt esthétique et la faisabilité technique des aménagements, (ii) conduite de réunion entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprise.

Ce parcours est organisé en trois années d'études complètes (GEA3, GEA4 et GEA5) et six semestres, les cours ont lieu dans les locaux de Polytech Nice Sophia sur le campus SophiaTech, et sur le Campus Vert d'Azur à Antibes.

La spécialité « Génie de l'Eau et Aménagement » forme des cadres en ingénierie de l'eau et de l'aménagement paysager capables de répondre aux attentes des entreprises et des collectivités spécialisées dans le domaine. Les diplômés possèdent des connaissances fondamentales dans le domaine des sciences de l'eau et de l'aménagement (hydrologie, hydraulique, hydrogéologie, géoscience, aménagement de l'espace) et maîtrisent les outils informatiques de cartographie (SIG) et de modélisation utilisés dans tous les secteurs du domaine (gestion des eaux urbaines, conception d'équipements et d'ouvrages hydrauliques, exploitation de réseaux, gestion de la ressource en eau et du transport sédimentaire, prévision des phénomènes hydro-climatiques extrêmes, définition de zones inondables, création des espaces verts ; etc.). Ils possèdent également des connaissances des aspects réglementaires (Loi sur l'eau, Directive cadre européenne, droit des affaires, etc.) et économiques (micro-

économie, finances publiques, marchés publics, etc.) du domaine, et maîtrisent les techniques d'aide à la décision et de communication. L'ingénieur s'appuie sur la compréhension du fonctionnement de l'entreprise sous tous ses aspects (fonctions techniques, gestion du personnel, aspects administratifs, juridiques, financiers, connaissances des coûts et des marges, fonction commerciale) et doit pouvoir formuler un diagnostic global du fonctionnement de l'entreprise (stratégie, points forts, points faibles, possibilités d'évolution).

Les compétences développées durant la formation sont le calcul et la modélisation en sciences de l'eau et de l'aménagement paysager, la gestion de projets hydrologiques et hydrauliques, conception et chiffrage de travaux, organisation, suivi et coordination des chantiers, coordination de différents acteurs du domaine, encadrement des équipes.

La spécialité ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement **est ouverte à l'alternance depuis 2020**, et permet à une vingtaine d'étudiants par année une intégration immédiate dans le monde du travail, tout en bénéficiant d'une formation diplômante de haut niveau.

PUBLIC CONCERNÉ

La spécialité ingénieur « Génie de l'Eau et Aménagement » s'adresse aux étudiants titulaires d'un BUT 2^e ou 3^e année (*e.g.* Mesure physique, génie civil, informatique décisionnelle, Génie biologique) ou BTS du domaine (*e.g.* Métiers de l'eau – ME, Gestion et maîtrise de l'eau – GEMEAU, Aménagement paysager, Production horticole, Bâtiment, Travaux publics), d'un niveau L2 ou L3 dans des domaines scientifiques (mathématiques, physique, informatique, mécanique des fluides, sciences de la Terre, Sciences de la vie, biologie...), issus de PeiP du réseau Polytech ou d'une préparation scientifique (CPGE). L'admission en 4^e année est possible au cas par cas pour les étudiants titulaires du niveau L3 scientifique ou M1.

PRÉ-REQUIS

Les candidats doivent avoir un bon niveau en Anglais (à l'issue de la formation, la certification B2 en anglais est obligatoire pour valider le diplôme d'ingénieur, et B1 dès la fin de la 3^e année).

Les candidats doivent avoir une formation scientifique (connaissances en mathématiques, physique, chimie, science de la Terre, environnement, mathématiques, physique, biologie, etc., ou dans le domaine de l'eau et de l'aménagement paysager et des sciences économiques (sciences et technologie du vivant, de l'aménagement paysager et des sciences économiques, humaines et sociales, compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Université Côte d'Azur, dont l'école Polytech Nice Sophia fait partie, a mis en place un aménagement des études et des examens pour les personnes en situation de handicap, avec notamment la possibilité de :

- Prêt de matériel informatique
- Supports d'enseignement papier lorsque cela est possible
- Dispense d'assiduité
- Délais supplémentaires pour les rendus
- Temps majoré d'un tiers pour diverses épreuves

Davantage d'informations sur ce lien :

<http://univ-cotedazur.fr/handicap>.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Sur les trois années de formation, l'alternance est organisée de la manière suivante :

- **1^{ère} année (GEA3)** : alternances de 4 à 5 semaines.
- **2^e année (GEA4)** : alternances de 4 à 5 semaines au premier semestre ; deuxième semestre alternant 8 semaines en formation, puis en entreprise et 9 semaines de stage en entreprise à l'étranger sur des dates dépendant des destinations.
- **3^e année (GEA5)** : alternances de 4 à 7 semaines au premier semestre, et le second semestre en entreprise, à l'exception de 4 semaines à l'école.

Les calendriers opérationnels d'alternance sont fournis en début d'année universitaire (septembre 2025).

LIEU DE LA FORMATION

Adresse principale (lieu de la plupart des enseignements, des bureaux des enseignants du département, de la direction de l'École et des différents services administratifs de l'École) :
Polytech Nice Sophia – Université Côte d'Azur

Campus SophiaTech

Site des Templiers

930, route des Colles, B.P.145

06903 Sophia Antipolis

À partir de la seconde année, quelques sessions de cours nécessitant l'accès à des environnements spécifiques de travail seront enseignés au Campus Vert d'Azur d'Antibes, situé à 6 km de distance de Polytech.

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès est de l'ordre de 6 mois, avec un dépôt des candidatures en ligne (<https://ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr>) vers mars, un traitement des dossiers avec réponse vers le mois de mai. L'acceptation des candidatures est conditionnée par l'obtention

d'une embauche en apprentissage dans le domaine, validée par l'équipe de formation. Les cours commencent début septembre.

CONTACTS

Responsable de la formation, pédagogie, validation des sujets d'alternance

Pr. AUDRA Philippe

Philippe.AUDRA@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 41 21

Responsable du parcours Aménagement paysager sur le Campus Vert d'Azur

Adil DIDI

adil.didi@educagri.fr 04 92 91 02 33

Relations entreprises Polytech Nice Sophia, informations générales, budget

Veronika Nedeltchev

Veronika.NEDELTCHEV@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 40 37

Administration et relations avec le CFA, suivi des alternants

Najat BOUASLA

Najat.Bouasla@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 41 02

Suivi administratif des alternants

Nathalie DUCHAUCHOY

Nathalie.DUCHAUCHOY@univ-cotedazur.fr - 04 89 15 40 38

CFA Epure Méditerranée, conseillère contrat d'apprentissage

Jennifer DAUBEC

Jennifer.daubec@formasup-med.com - 06 79 68 37 91

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Pour l'heure, le taux de réussite est de 100 % après les éventuelles épreuves complémentaires et/ou redoublement.

CONTENU DE LA FORMATION

Les trois années de la spécialité d'ingénieur « Génie de l'Eau et Aménagement » (GEA3, GEA4 et GEA5) sont ouvertes à l'apprentissage. Le recrutement peut être fait en première, deuxième, ou troisième année selon les critères définis dans la section dédiée (PUBLIC CONCERNE).

L'ensemble de la formation s'organise en deux parcours, comportant un tronc commun (TC), et deux mineures de spécialisation « Génie de l'Eau » et « Aménagement paysager ». Les deux

mineures de spécialisation représentent environ 1/6 de la formation en 1^e année, 1/3 en 2^e année, et ¾ en 3^e année.

Le programme ci-après est susceptible de modifications et ajustements mineurs en cours de parcours.

Le 1^{er} semestre du parcours ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement en apprentissage est composé d'un TC constitué d'une UE complémentaire (facultative) de Développement personnel de 8 UE obligatoires (Humanités, Anglais, Acquis en entreprise, Bases scientifiques pour l'ingénieur, Outils et méthodes de l'ingénieur, Sciences de l'aménagement, Sciences de l'eau, Homogénéisation).

	Total heures étudiant	Cours	TD	TP	ECTS
Semestre 5 - 3A FISA	352	101	241	6	30
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max)					
Activités sportives	24		24		2
Activités culturelles	24		24		2
Langue vivante 2	24		24		2
Engagement étudiant	2				2
Humanités FISA S5	36				3
Communication écrite et orale	14		14		
Santé et sécurité au travail	8		8		
Démarche qualité	8		8		
Conférences métiers	2	2			
Histoire des sciences et de l'industrie	4	4			
Anglais S5	30		30		3
Acquis en entreprise S5	10				5
Bases scientifiques pour l'ingénieur	60				5
Intro. Hydraulique 1 : écoulement en charge	32	6	20	6	
Mécanique des fluides	28	8	20		
Outils et méthodes de l'ingénieur	48				5
Outils mathématiques	28	8	20		
Programmation 1	28	8	20		
Initiation à la recherche scientifique	14	4		10	
Sciences de l'aménagement	68				6
Introduction aménagement	33	15	18		
Diagnostic de l'aménagement	35	10	25		
Sciences de l'eau	46				4
Eau et santé	26	14	12		
hydrochimie	20	10	10		

Homogénéisation (2 sur 3 ECUE au choix)	32				2
Bases en mathématiques	16	6	10		
Bases en hydrochimie	16	6	10		
Bases en programmation	16	6	10		

Le 2^e semestre est composé d'une UE optionnelle (Développement personnel), d'un tronc commun constitué de 5 UE obligatoires (Humanités, Anglais, et Acquis en entreprise, SIG et ingénierie du territoire, Eau et programmation), et 1 UE optionnelle (au choix, Hydraulique ou Conduite et gestion durable de l'aménagement avec notamment un module de conduite de chantier réalisé en entreprise entre juin et octobre).

	Total heures étudiant	Cours	TD	TP	ECTS
Semestre 6 - 3A FISA	374	62	266	42	30
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max)					
Activités sportives	24		24		2
Activités culturelles	24		24		2
Langue vivante 2	24		24		2
Engagement étudiant	2				2
Humanités FISA S6	54				4
Connaissance de l'entreprise	24		24		
Qualité de vie au travail	8		8		
Enjeux environnementaux et RSE	8	4	4		
Management de projet	12		12		
Conférences métiers	2	2			
Anglais S6	65		65		3
Acquis en entreprise S6	7				5
Hydrologie et hydraulique	72				5
Hydrologie statistique	34	6	20	8	
Intro hydraulique 2 : écoulement surf. libre	38	6	22	10	
SIG et ingénierie du territoire	64				4
Ingénierie du territoire	36	16	20		
SIG et BD	28	6	16	6	
Eau et programmation	44				4
Ressource hydrique et gestion de l'eau	18	6	6	6	
Programmation 2	26		26		
choisir 1 UE optionnelle parmi les 2 suivantes	82	20	44	18	5
Option Hydraulique	68				5
Mécanique des fluides appliquées	34	8	20	6	

Outils et méthodes numériques	34	8	20	6	
Option Conduite et gestion durable de l'aménagement	68				5
Gestion et optimisation durable de chantier	46	22	24		
Conduite de chantier	22	10	12		

Le 3^e semestre est composé d'une UE optionnelle (Développement personnel), d'un tronc commun constitué de 5 UE obligatoires (Humanités, Anglais, Acquis en entreprise, Visualisation numérique des données, Génie civil et projet,). La mineure Génie de l'eau comporte 2 UE (Hydrologie et hydraulique 1, Acquisition et traitement de données), la mineure aménagement paysager comporte 3 UE (Urbanisme et paysages, Gestion des espaces naturels, Gestion des espaces aménagés).

	Total heures étudiant	Cours	TD	TP	ECTS
Semestre 7 - 4A FISA	321	56	210	48	30
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max)					
Activités sportives	24		24		2
Activités culturelles	24		24		2
Langue vivante 2	24		24		2
Engagement étudiant	2				2
Humanités FISA S7	44				3
Gestion comptable et financière	24		24		
Interculturalité en entreprise	6		6		
Ethique	8		8		
Droit social	4		4		
Conférences métiers	2	2			
Anglais intensif S7 ou Langue vivante 2	30		30		3
Acquis en entreprise S7	7				10
Visualisation numérique des données	44				2
SIG et applications opérationnelles	24		24		
Dessin Assisté par Ordinateur	20		20		
Génie civil et projet	48				3
Géotechnique et génie civil	28	10	18		
Projet d'ingénierie	20	6	12		
Choisir 1 mineure (obligatoire) parmi les 2 suivantes					9
MINEURE Génie de l'eau (2 UE obligatoires)	148	38	61	48	9
Hydrologie et hydraulique 1	80				5

Hydrologie opérationnelle	38	12	20	6	
Hydraulique avancée	42	12	20	10	
Acquisition et traitement de données	68				4
Stage terrain (hydrométrie-topo.)	28	4	3	20	
Géologie et hydrogéologie	40	10	18	12	
MINEURE Aménagement paysager (2 UE obligatoires)	120				9
Urbanisme et paysages	40				3
Interactions paysage & société	20	4	14	2	
Enjeux de l'arbre en ville	20	2	14	4	
Gestion des espaces naturels	40				3
Diagnostic milieu naturel	24	6	10	8	
Protect., conserv., mesures compensatoires	16	2	10	4	
Gestion des espaces aménagés	40				3
Analyse paysagère	22	4	8	10	
Plan de gestion aménagement paysager	18	2	8	8	

Le 4^e semestre comporte une UE optionnelle (Développement personnel), un TC de 3 UE (Humanités, Anglais, Acquis en entreprise comprenant une Mobilité internationale en entreprise de 9 semaines). La Mineure Génie de l'eau comporte 2 UE (Hydrologie et hydraulique 2, Hydrogéologie approfondie), la Mineure Aménagement paysager comporte 3 UE (Conception et modélisation de l'aménagement, Culture Paysagère, Terrains de sports et aires de jeux).

	Total heures étudiant	Cours	TD	ECTS
Semestre 8 - 4A FISA	222	57	161	30
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max)				
Activités sportives	24		24	2
Activités culturelles	24		24	2
Langue vivante 2	24		24	2
Engagement étudiant	2			2
Humanités FISA S8	34			2
Management d'équipe	10		10	
Projet professionnel	8		8	
Jeu d'entreprise	14		14	
Conférences métiers	2	2		
Anglais S8 ou Langue vivante 2	30		30	3

Acquis en entreprise S8	7			10
Choisir 1 mineure (obligatoire) parmi les 2 suivantes				
MINEURE Génie de l'eau (2 UE obligatoires)	124			15
Hydrologie et hydraulique 2	70	32	38	8
Dynamique fluviale	40	22	18	
Modélisation en hydraulique	30	10	20	
Hydrogéologie approfondie	54	20	34	7
Hydrogéologie	36	16	20	
Modélisation-hydrodynamique souterr.	18	4	14	
MINEURE Aménagement paysager (3 UE obligatoires)	118			15
Conception et modélisation de l'aménagement	40	12	28	5
Modélisation en aménagement	24	8	16	
Conception projet aménagement	16	4	12	
Culture Paysagère	40	12	28	5
Art et concept du paysage	20	6	14	
Paysage urbain	20	6	14	
Aménagement des espaces sportifs et récréatifs	38	10	28	5
Méthodes culturelles	24	6	18	
Impact environnemental des espaces sportifs	14	4	10	

Le 5^e semestre comporte une UE optionnelle (Développement personnel), un TC de 3 UE (Anglais, Projet R&D, Humanités, Acquis en entreprise). La Mineure Génie de l'eau comporte 3 UE obligatoire (Modélisation numérique, Méthodologies opérationnelles, Communication & réglementation) et 1 UE optionnelle (au choix, Ingénierie des services de l'eau ou Hydroinformatique). La Mineure Aménagement paysager comporte 4 UE (Outils numériques de l'ingénieur, Aménagement nourricier en milieu urbain, Biotechnologies et santé du végétal, Économie en aménagement paysager).

	Total heures étudiant	Cours	TD	TP	Projet	ECTS
Semestre 9 - 5A FISA	349	122	183	38	6	30
Développement personnel (1 UE complémentaire au choix : 0 UE min - 1 UE max)						
Activités sportives	24		24			2
Activités culturelles	24		24			2
Anglais renforcé ou Langue vivante 2	24		24			2

Engagement étudiant	2				4	2
Anglais S9	24		24			2
Projet d'études et de recherche S9	14	12		2	60	2
Intelligence artificielle appliquée	24	12	12			1
HUMANITES FISA S9	10					1
Innovation et entrepreneuriat	8		8		1	
Conférences métiers	2	2				
Acquis en entreprise S9	7					10
Choisir 1 mineure (obligatoire) parmi les 2 suivantes						
MINEURE Génie de l'eau (4 UE obligatoires)	294	108	148	38		16
Modélisation numérique	50	18	32			3
Modélisation en hydraulique urbaine	20	8	12			
Modélisation 2D (surface libre et en charge)	30	10	20			
Méthodologies opérationnelles	60	26	18	16	0	3
Modélisation hydrologique avancée	16	6		10		
Changement climatique et enjeux hydriques	10	10				
Modélisation de réseaux	34	10	18	6		
Comm. & réglementation (choisir 1 des 2 ECUE optionnelles)	40	12	12	16	0	2
Communication visuelle	16			16		
Risque inondation et réglementation	24	12	12			
Approfondiss. ALT-S9 (choisir 1 UE optionnelle parmi les 2)		30	62	6	0	4
Ingénierie des services de l'eau-S9 ALT	74	26	42	6		4
Réseau d'eau potable	26	2	18	6		
Assainissement	14	14				
Conception hydraulique	34	10	24			
Hydroinformatique-S9 ALT	70	26	44			4
Ingénierie côtière et hydraulique maritime	20	12	8			
Morphodynamique et transport solide	26	6	20			
SIG et applications opérationnelles	24	8	16			
MINEURE Aménagement paysager (4 UE obligatoires)	281					16
Outils numériques de l'ingénieur (BIM, capteurs, robot, IA)	53	10	28	15		4
Aménagement nouricier en milieu urbain	57	20	22	15		4
Aménagement nouricier en milieu urbain	20	6	14	0		2
Economie en aménagement paysager	151	79	52	20		6
Enjeux économiques	47	35	12			
Droit des marchés et de l'environnement	40	16	24			

Gestion d'affaires	64	28	16	20	
--------------------	----	----	----	----	--

Le 6^e semestre est composé de 4 UE (Projet innovation-recherche multidisciplinaire, Humanités, Acquis en entreprise, Projet R&D).

	Total heures étudiant	Cours	TD	TP	ECTS
Semestre 10 - 5A FISA	85	15	35	28	30
Anglais renforcé S10 (optionnel)	24		24		2
Recherche et Innovation	28				6
Projet pluridisciplinaire	5	4			
Projet d'études et de recherche S10	2				
Conférences et visites métiers recherche	21	7		14	
Humanités FISA S10	50				4
Stratégie d'entreprise	12		12		
Négociation commerciale	12		12		
Culture juridique et propriété intellectuelle	12	4	8		
Networking professionnel	14			14	
Acquis en entreprise S10	7				20

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de la formation d'ingénieur spécialité Génie de l'Eau et Aménagement en apprentissage, les éléments théoriques sont abordés sous forme de cours magistraux (CM) ou de conférences. Ces éléments sont mis en application dans le cadre de travaux dirigés (TD) sous forme d'exercices ou de projet type ingénierie. Des cas pratiques sont effectués dans le cadre de Travaux pratiques (TP) au laboratoire d'hydraulique, de sorties de terrain.

BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Tout étudiant inscrit à l'Université Côte d'Azur a un identifiant numérique qui lui permet l'accès aux services offerts par l'Université, notamment via l'environnement numérique de travail (<https://ent.unice.fr/>):

- messagerie,
- espace de stockage OneDrive,
- outil de prise de notes OneNote,
- outils visio conférence (Teams, Zoom),
- outils de pédagogie (Moodle, Compilatio.net),
- service bibliothèque (notamment les ressources en ligne),

- espaces collaboratifs,
- ...

PROFIL DES FORMATEURS

Les enseignements de la spécialité ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement en alternance sont principalement assurés et coordonnés par des enseignants-chercheurs permanents de l'Université Côte d'Azur et du Campus Vert d'Azur, mais également par des vacataires du monde industriel (Suez, Véolia, EDF, DHI...) et de la recherche (École des Mines, Université Gustave Eiffel, INRAE, etc.).

Enseignants-chercheurs du département Génie de l'Eau et Aménagement de Polytech Nice Sophia et enseignants du Campus Vert d'Azur :

- Mohammed ASSABA (Maître de conférences associé)
- Philippe AUDRA (Professeur des universités)
- Konstantin BRENNER (Maître de conférences)
- Arkadii SOCHINSKII (Enseignant contractuel)
- Franck TESSIER (Maître de conférences)
- Simon THALABARD (Maître de conférences)
- Benoît VIGUIER (Maître de conférences)
- Adil DIDI (Professeur Économie & Gestion financière)
- Denis FERRANDO (Professeur Biologie & Ecologie)
- Christophe DONGEUX (Professeur Aménagement paysager)
- Nathalie FERRANDO (Professeur Biologie & Ecologie)
- Etienne KOCH (Professeur Aménagement paysager)
- Cédric MANGINO (Professeur Aménagement paysager)
- Isabelle LIZIN (Professeur Aménagement paysager)
- Tony PINTO (Professeur Aménagement Paysager)
- Xavier GAUGLER (Professeur Aménagement Paysager)

MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des résultats a lieu sous le régime du contrôle continu. Les différentes épreuves (écrites, orales, individuelles ou non) font l'objet d'une évaluation (note sur 20). Une épreuve ne peut compter pour plus de la moitié de l'évaluation finale d'une matière composant l'UE (unité d'enseignement). Le nombre et le type d'épreuves minimum sont mentionnés sur chaque fiche matière (ou cours, appelées Éléments consécutifs d'une unité d'enseignement - ECUE) présente dans les modalités de contrôle des connaissances, modalités qui sont validées chaque année par le CFVU de l'Université Côte d'Azur et fournies aux étudiants.

Toute UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est validée sous réserve d'avoir au moins 7/20 à chacune des ECUE constituant l'UE. Un semestre est validé si toutes les UE du semestre sont validées. Une année est validée si les deux semestres sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les UE ni entre les semestres.

Le jury de semestre (ou d'année), valide l'ensemble des résultats académiques des élèves ingénieurs et décide, sur proposition des commissions préparatoires des spécialités, la participation à d'éventuelles épreuves complémentaires, en cas de non-validation d'une UE.

Un élève qui n'a pas validé toutes les UE de son année peut être autorisé à se réinscrire dans la même année. Le redoublement n'est pas un droit et une seule réinscription au titre du redoublement est autorisée dans le cycle ingénieur. Lorsque le jury propose un redoublement, celui-ci donne lieu à un contrat pédagogique signé avec l'élève, précisant notamment l'organisation pédagogique de l'année et les modalités de validation de la ou des Unités d'Enseignement redoublées et les crédits ECTS correspondants.

Enfin, en cas de décision de non-autorisation à poursuivre, l'élève est reçu par le Directeur des études et/ou le responsable de spécialité de façon à étudier avec lui les possibilités de poursuites d'études qui peuvent lui être offertes au sein de l'université ou dans d'autres établissements.

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur, un étudiant doit valider l'ensemble des 6 semestres. Cependant d'autres conditions sont nécessaires, à savoir :

- Une ou des mobilités internationales d'une durée cumulée minimale de 9 semaines,
- Un niveau minimal en anglais (B2) validé par un test officiel (TOEIC avec score de minimal de 785, ou équivalent).

L'ensemble est décrit en détail dans le Règlement des études, disponible sur le site de l'École, qui est le texte réglementaire de référence régulièrement mis à jour.

MOYENS TECHNIQUES

L'École Polytech Nice Sophia est installée sur le Campus SophiaTech, qui regroupe sur le même site plusieurs acteurs académiques majeurs: l'Université Côte d'Azur, EURECOM, l'INRIA, le CNRS et l'INRAe. Ce campus a pour vocation de développer les synergies entre les acteurs présents sur le site, de favoriser les échanges entre étudiants, enseignants, chercheurs, pôles de compétitivité, et créateurs d'entreprises.

La plupart des locaux pédagogiques sont mutualisés pour l'ensemble des spécialités, y compris les salles informatiques dédiées aux projets et TP sur ordinateur.

La formation Génie de l'eau et Aménagement dispose de salles spécifiques pour ses TP de mécanique des fluides et d'hydraulique (bancs d'hydraulique à surface libre, d'hydraulique en charge, de transport sédimentaire, d'hydraulique souterraine, de génération d'hydrogramme pluie-débit) et pour le stockage des appareils de mesures sur le terrain, la mesure de débit en rivière (micro-moulinet, courantomètre acoustique, ADCP), et pour la topographie (niveau de chantier, laser, drone).

L'École dispose de plusieurs dispositifs de visioconférence permettant de transmettre en audio et vidéo, mais aussi des données informatiques. La visioconférence est utilisée en accès

libre. De plus, le système de vidéoconférence mis en œuvre par l'Université Côte d'Azur, dans le cadre de son Environnement Numérique de Travail régional, est disponible pour faire des réunions multisites, pour suivre des élèves dans le cadre de leurs périodes en entreprise, notamment. La plateforme CACTUS mis en place par le CFA EPURE est également un outil de suivi obligatoire pour chaque alternant.

Polytech Nice Sophia met à la disposition de ses élèves et de ses personnels d'importants moyens informatiques pour toutes les spécialités. L'École peut confier à chaque élève qui n'en possède pas un ordinateur portable qu'il conserve durant toute sa scolarité. En complément de cet équipement individuel, il existe des salles de postes fixes (actuellement, 144 PC fixes au total) utilisés essentiellement en libre-service ou avec des progiciels spécifiques nécessitant des licences particulières. Pour la pédagogie et les enseignements, l'École met également à disposition des serveurs pour abriter les profils, les applications et les espaces disques des élèves, des enseignants, pour l'enseignement des Bases de données, en plus des serveurs web, du serveur mail, serveur ftp, serveur web local, et du serveur de fichiers et sauvegardes.

Les étudiants bénéficient d'un accès à la Bibliothèque universitaire et au Learning Center du Campus SophiaTech.

Le Service entreprise de Polytech Nice Sophia et le Pôle entreprise du Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) sont dédiés aux apprentis, fournissant un suivi des parcours individuels, des contrats tripartites avec le CFA Epure Méditerranée, un accès aux bases de données de stages, d'offres d'emploi ou d'apprentissage, un lien avec les entreprises du domaine, et d'une manière plus générale un accompagnement étroit tout au long du parcours en alternance.

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

La vocation de la spécialité ingénieur Génie de l'Eau et Aménagement est de former des cadres avec une solide base scientifique, complétée par un volet de formation plus spécifique ciblé sur la modélisation en sciences de l'eau et de l'aménagement paysager. L'objectif est d'offrir à l'apprenti un bagage scientifique et technologique permettant une insertion dans tous les secteurs du monde liés aux sciences de l'eau et de l'aménagement paysager (hydrologie, hydraulique en charge, hydraulique à surface libre, hydrogéologie, etc.), tout en lui donnant les compétences transversales (langues, sciences humaines, économiques et sociales) nécessaires à la bonne conduite de son projet professionnel.

Les types d'entreprises visés sont tout aussi bien des PME que des grands groupes nationaux/internationaux, des sociétés de prestation de service, des entreprises publiques, des organismes de recherche, ou encore des start-ups.

Les emplois accessibles sont très nombreux et variés : ingénieur d'étude, de projets, de recherche, chargés d'affaires, chargés de mission inondation, coordination et de suivi de chantier, mais aussi dans la direction d'agence ou de secteur.

L'ingénieur doit être porteur d'innovation dans l'ensemble des fonctions de l'entreprise, dans les services des collectivités territoriales, pour des missions de direction de service ou de suivi

de chantiers, dans les bureaux d'étude technique, où ses connaissances techniques et ses capacités de gestion lui permettront d'assurer des missions de maîtrise d'œuvre.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût annuel de la formation est fixé à **12 800 €** par année (*montant en cours de validation par les organismes de financement de la profession*).

Le code diplôme est : **17011601**, et le code RNCP est : **38324**.

L'apprenti ne paye pas de frais d'inscription lors de son inscription dans la formation, il doit seulement s'acquitter de la CVEC.